**EVALUATION PARTENARIALE DES APPRENTISSAGES, DE LA CLASSE AUX EPREUVES DU BACCALAUREAT**

Séminaire national S2TMD – Cité de la Musique, Philharmonie de Paris, 28 Juin 2022.

Animateurs :

* Didier Braem, inspecteur DGCA
* Michel Seince, IA- IPR EMCC académie de Nantes

Secrétaire :

* Julie Fontès-Trameçon, professeure de sciences et culture chorégraphique en danse au Lycée Mandela. Professeure agrégée EPS

**Problématique 1**/ Être dans une réelle problématique de l’échange de points de vue pour faire de l’évaluation un MOTEUR DE L’APPRENTISSAGE.

Enjeu de dialogue : Mutualiser et penser communément cette évaluation, qui doit être présente dans la convention entre les partenaires.

**ELEMENTS SOURCES** qui dressent un contexte d’évaluation :

* Réunion d’harmonisation et d’entretien pour les épreuves de musique au Baccalauréat S2TMD, session 2022 : 3 académies « Nantes – Rennes – Tours ».
* Séminaire de 2 jours de l’inspection générale et des inspecteurs EMCC, 1 et 2 Juin 2022.

**Constats** :

1. Satisfaction sur l’épreuve pratique musicale : le rééquilibrage des profils entre des élèves doués d’une grande technicité et des élèves plus centrés sur la créativité, sur la conduite de projets (notamment en jazz). Un constat qui induit des connaissances plus larges au niveau des élèves.
2. Une forte pression en termes de notation est ressentie au niveau des évaluations, que ce soit du point de vue des élèves et de celui des enseignants. Problématique d’une évaluation technique tandis que d’autres restent plus transversales.
3. Importantes attentes des familles sur la notation et la performance, alors que les programmes portent davantage une dimension de compétences.
4. Des profils d’élèves différents selon les conservatoires.

**Problématique 2/** Comment amoindrir cette pression, qui commence dès la commission de recrutement ? (En musique par exemple : attendus d’excellence instrumentale). Et avec des profils d’élèves différents selon les conservatoires ?

**CINQ PRINCIPES FONDATEURS DE L’EVALUATION**

* L’équité qui n’est pas l’égalité. Nécessité de faire attention au parcours de chacun.
* La progressivité
* La régularité
* La clarté
* La diversité des formes et des procédures d’évaluation

Première réflexion autour de la mise en situation très concrète de l’extrait du sujet à l’écrit de l’épreuve de sciences et culture musicales, qui correspond au sujet de Danse à l’écrit. Que souhaite-t-on savoir des compétences de la candidate ou du candidat à travers cet exercice ? Lister un certain nombre de compétences à évaluer.

* Capacité à comprendre un texte
* Organiser et structurer sa pensée
* Mobiliser des savoirs sur le cursus
* Avoir des repères stylistiques et esthétiques
* Maîtriser la langue
* Faire des liens avec la pratique
* Avoir un esprit critique

Deuxième réflexion : comment amener les élèves à l’acquisition de ces compétences pendant le cycle terminal ?

* Nécessité de faire vivre aux élèves une diversité de mises en situation (travail de groupe, retours individualisés, prises de note, oralité ...).
* Lisibilité et clarté des compétences
* Sortir de la restitution pure et dure de la connaissance et s’adosser sur des champs de compétences (percevoir, porter une réflexion sur…).
* Aller chercher l’élève dans sa singularité pour l’amener à construire un esprit critique. Comment : par le débat, sortir du schéma question posée et réponse attendue.

Troisième réflexion : la façon de noter le sujet pour ne pas corriger seulement par rapport à des compétences attendues mais par rapport au parcours d’élève.

Quatrième réflexion : débat sur les compositeurs incontournables. Souhait d’un programme limitatif. Nécessité d’étendre les compétences de musique savante, à des connaissances plus fines de la musique traditionnelle. Compétences en musique savante ? Problématique implicite et explicite de ce qui doit être enseigné.

**MISES EN ŒUVRE** de l’évaluation entre le conservatoire et l’établissement.

* Elaborer des référentiels communs pour l’évaluation, ce qui est nécessaire car ce ne sont pas les mêmes niveaux d’exigence (DEC EAT), ni la même temporalité. Les rythmes et le calendrier sont différents entre le conservatoire et lycée. Temporalité à trouver à l’interne.
* Être sur une évaluation partagée et des regards croisés. Pour cela il faut mettre en place des réunions pédagogiques entre les équipes enseignantes. Réfléchir à la mise en place d’épreuves écrites et pratiques type « Bac Blanc » mais aussi dès l’entrée en seconde afin d’avoir un regard analytique.
* Evaluer les progrès : la réforme a permis un élargissement des esthétiques accueillies, où on écoute des élèves travaillant sur la musique savante, d’autres par exemple sur les musiques actuelles. Prendre vraiment en compte ces différences. Evaluer, apprécier un chemin.
* Penser à une évaluation à partir de « l’entretien », d’un « exposé et échange sur une pratique, un projet … », qui vont permettre au candidat de témoigner de son vécu. Modalité ensuite transposable à l’écrit.
* Faire face à la pression évaluative : qui évalue quand, comment, pourquoi ? Est-ce que les élèves participent à leur évaluation ?

Pour exemple : au Lycée Lamartine, Paris, carnet de plateau commun et en coévaluation rendez-vous avec chaque classe : fixer des buts -points sur les acquis …. Cette forme permet à l’élève de gagner en objectivité.

**CONCLUSION**

Deux cultures différentes de l’évaluation, celle de l’institution scolaire et celle des conservatoires, l’un et l’autre liées à des degrés d’acquisitions attendues différents et à un cloisonnement des enseignements (De la nécessité de mettre en place des travaux interdisciplinaires entre conservatoire et lycée). Véritable réflexion à avoir pour tendre vers une culture commune partagée qui tienne compte et concilie les compétences artistiques et culturelles des deux partenaires. Partager nos cultures d’évaluation, partager un système d’évaluation (livret – contrôle …). Nécessité aussi de communiquer aux familles ces modalités d’évaluation.